



RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE

du **SYNDICAT DES EAUX ET DE SERVICES AUXOIS-MORVAN**

5 rue du 8 mai- 21140 SEMUR-EN-AUXOIS - Tél. 03 71 95 00 01- administration@sesam21.fr- www.sesam21.fr - Site Internet : www.sesam21.fr

EAU POTABLE 2025

Présenté conformément à l'article L. 2224-5 du Code Général des Collectivités Territoriales

Table des matières

1) Caractéristiques techniques du service.....	3
Organisation administrative du service.....	3
Conditions d'exploitation du service.....	3
Prestations assurées dans le cadre du service.....	3
Estimation du nombre d'habitants desservis (D101.0).....	4
Points de prélèvement.....	4
Volumes produits.....	4
1.1.1) Points de production.....	4
1.1.2) Importations.....	4
1.1.3) Bilan des ressources.....	4
Nombre d'abonnements.....	4
1.1.4) Répartition des abonnés par commune.....	4
Volumes vendus.....	5
1.1.5) Linéaire du réseau de desserte.....	5
2) Tarification et recettes du service public d'eau potable.....	5
Fixation des tarifs en vigueur.....	5
Prix du service d'eau potable.....	5
2.1.1) Redevance pour pollution de l'eau d'origine domestique.....	5
2.1.2) Evolution du tarif de l'eau potable.....	6
2.1.3) Prix TTC du service au m ³ pour 120m ³ (D102.0).....	6
Recettes d'exploitation.....	6
2.1.4) Recettes de la collectivité (2nd semestre 2023-1er semestre 2024).....	6
2.1.5) Recettes de l'exploitant.....	6
3) Indicateurs de performance d'eau potable.....	7
Résultats du contrôle réglementaire sur les eaux distribuées (P101.1 et P102.1).....	7
Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable (P103.2b).....	7
Rendement du réseau de distribution (P104.3) = $(100 \times (H+C) / (A+B))$	7
Indice linéaire des volumes non comptés (P105.3) = $(K / 365j \times L)$	7
Indice linéaire des pertes en réseau (P106.3) = $(J / 365j \times L)$	7
Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable (P107.2) = (linéaire de réseau renouvelé au cours des années N-4 à N) / 5 / (Longueur du réseau) X 100.....	7
Indice d'avancement de protection de la ressource (P108.3) (indicateur fourni par l'ARS).....	7
Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées (P151.1).....	7
Délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés définis par le service et taux de respect de ce délai (P152.1).....	7
Durée d'extinction de la dette (CCSPL P153.2).....	8
Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente (CCSPL P154.0).....	8
Taux de réclamations (CCSPL P155.1).....	8
4) Financement des investissements.....	8
Montants financiers des travaux engagés pendant le dernier exercice budgétaire, montants des subventions de collectivités ou d'organismes publics et des contributions du budget général pour le financement de ces travaux.....	8
Branchements en plomb.....	9
Etat de la dette.....	9
Montant des amortissements réalisés par la collectivité organisatrice du service.....	9

Montant des abandons de créance ou des versements à un fonds de solidarité (en application de l'article L115-3 du code de l'action sociale et des familles)..... 9
Présentation des projets à l'étude en vue d'améliorer la qualité du service à l'usager et les performances environnementales du service..... 9

5) Actions de solidarité et de coopération décentralisée dans le domaine de l'eau . 10
Descriptifs et montants financiers des opérations de coopération décentralisée conduites en application de l'article L.1115-1-1 du CGCT..... 10

6) Note liminaire sur le prix global de l'eau et de l'assainissement..... 10

7) Tableau récapitulatif des indicateurs..... 11

Annexe 1 : Liste des 96 communes composant le SESAM avec le nombre de branchements par commune

Annexe 2 : Calcul de l'indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable



1) Caractéristiques techniques du service

Organisation administrative du service

Le **Syndicat des Eaux et de Services Auxois-Morvan** regroupe 96 communes qui lui ont transféré leur compétence eau potable. Les missions du service sont :

- Production
- Protection du point de prélèvement
- Traitement
- Transport
- Stockage
- Distribution

Conditions d'exploitation du service

Le service est exploité en délégation de service public. Le délégataire est la société SUEZ EAU FRANCE en vertu d'un contrat ayant pris effet le **01/08/2020**. La durée du contrat est de **15 ans**.

Un avenant n°1 a été signé le **27/12/2022 pour l'intégration de Saulieu**. Des avenants n°2 et n°3 ont été signés le 06/11 et 11/12/2025 pour une participation du Concessionnaire à la réalisation de l'usine d'Eschamps et son intégration au périmètre de la concession, la mise à jour de l'inventaire de sites à la suite d'évolutions récentes et la prise en compte d'évolutions réglementaires intervenues depuis le démarrage du contrat et impactant l'exploitation du service. La délégation est un affermage.

Prestations assurées dans le cadre du service

La répartition des tâches est la suivante :

		SUEZ	SESAM
Gestion du service	application du règlement du service	X	X
	fonctionnement, surveillance et entretien des installations	X	X
	relève des compteurs	X	
Gestion des abonnés	accueil des usagers	X	X
	facturation	X	
	traitement des doléances client	X	X
Mise en service	des branchements	X	
Entretien	de l'ensemble des ouvrages	X	
	de la voirie liée aux ouvrages	X	

	des branchements	X	
	des canalisations	X	
	des clôtures	X	
	des compteurs	X	
	des équipements électromécaniques	X	
	des forages	X	
	des ouvrages de traitement	X	
	du génie civil	X	
	des plantations	X	
Renouvellement	de la voirie liée aux ouvrages		X
	de l'ensemble des ouvrages		X
	des branchements		X
	des canalisations		X
	des captages		X
	des clôtures	X	X
	des compteurs	X	
	des équipements électromécaniques	X	
	des forages	-	-
	des ouvrages de traitement		X
	du génie civil		X
	des branchements plomb	X	X
	des portails	X	X
	des équipements hydrauliques de traitement et pompage	X	
	des installations électriques et informatiques	X	
Prestations particulières	de la téléalarme, télésurveillance, et télégestion	X	
	des vannes et accessoires hydrauliques	X	
	entretien des points de distribution publics	-	-
	traitement des boues	X	



Estimation du nombre d'habitants desservis (D101.0)

Le service public d'eau potable dessert **22 935 habitants**.

Les volumes prélevés sont des volumes d'eau brute (non traitée).

Points de prélèvement

Ouvrage	Débit nominal [m³/j]	Prélèvement 2025 [m³]
Avosnes-Marcellois - S de la Frênière		12 451
Champeau-en-M – Puits et station d'Eschamps		11 831
Champeau-en-M – S Bois Gauchas	4	2 831
Champeau en M.- S Vossou	20	469
Champeau-en-M.- St Léger+Preterit+Bois Diolais	6	8 805
Champeau en M.- Station du Petit Vernet		26 589
Champeau-en-M.- S Montabon	2	244
Champrenault – S Fontaine Bruant	50	1 496
Chevannay – S Fontaine Blanche	130	4 874
Clamerey – Puits de Clamerey (lédavrée)	800	142 110
Gissey-le-Vieil – S Bois du Château	16	0
Grignon – Moulin de Veaux et Queue à la Vache	3000	377 791
La Roche-en-B – Réserve de Chênesaint	2000	365 331
Massingy-les-Vitteaux – S St Cyr	60	1 446
Missery – S des Ingeys	130	28 341
Pont et Massène – Lac de Pont	4500	516 629
Saffres – S Fontaine Brica	100	3 440
St-Helier – S de Vignolles	5	1 041
St-Mesmin – S Gd Champs et Bois Prieur	20	6 503
Soussey-sur-Brionne – S de Millery et de Montsauleon	60	11 589
Thorey-sous-Charny – S de la Golotte	60	19 831
Villeberny – S des Maizoires	150	16 324
Villy-en-Auxois – S de la Motte et St Cassien	112	15 226
Vitteaux-Hautot- Puits M. Brûlé, de Saffres et 3 S. de Massingy	120	75 358
TOTAL volumes prélevés		1 650 550

Les conditions hydrologiques ont pour conséquence des variations de prélèvement sur les différentes ressources.

Volumes produits

1.1.1) Points de production

	Production 2025 [m3]
Volumes produits	1 630 488

1.1.2) Importations

	Importé en 2024 [m³]	Importé en 2025 [m³]
Volumes importés	18 919	92 665

1.1.3) Bilan des ressources

	Eau brute (prélevée)		Eau traitée (produite)	
	2024	2025	2024	2025
Ressources propres	1 734 964	1 681 218	1 684 448	1 630 488
Importations	-	-	18 919	92 665
Exportations			1 403	1 390
TOTAL	1 734 964	1 681 218	1 701 964	1 721 763

A noter que le volume d'eau traitée peut être supérieur au volume d'eau prélevée. C'est la conséquence des périodes de relèves.

Nombre d'abonnements

Abonnements	2024	2025
Nombre d'abonnements domestiques	12 919	12 939
Nombre d'abonnements non domestiques (assujettis à redevance non domestique)	339	339
Nombre total d'abonnement	13 258	13 278

1.1.4) Répartition des abonnés par commune

La répartition des abonnés par commune se trouve **en annexe 1**.



Volumes vendus

Ces volumes sont calculés sur une période de référence de 12 mois (année civile ou période de relève). La période retenue doit être identique pour tous les volumes.

Volumes vendus (facturés)	2024	2025
Volumes facturés aux abonnés	1 253 668	1 221 775
Total des volumes vendus	1 253 668	1 221 775

La période retenue pour le calcul des volumes est :
☐ l'année civile
☒ la période de relève ramenée à 365 jours

1.1.5) Linéaire du réseau de desserte

	2024	2025
Linéaire du réseau hors branchements en km	936.57	937.20

2) Tarification et recettes du service public d'eau potable

Fixation des tarifs en vigueur

La dernière délibération en date concernant la part collectivité, fixée par l'assemblée délibérante est inscrite dans la délibération n°58.2024-2064 pour application au 1er semestre 2025.

Les tarifs concernant la part de la société SUEZ Eau France sont fixés par le contrat et indexés annuellement par application aux tarifs de base d'un coefficient défini au contrat.

Autres prestations facturées aux abonnés : (voir contrat)

Les taxes et redevances sont fixées par les organismes concernés.
 Le service est-il assujéti à la TVA ? ☒ Oui ☐ Non

Prix du service d'eau potable

Le prix du service comprend :
☒ Une partie fixe ou abonnement
☒ Une partie proportionnelle à la consommation d'eau potable (obligatoire)

Les volumes sont relevés :
☐ semestriellement
☒ annuellement

Les consommations sont payables au vu du relevé. Les facturations intermédiaires sont basées sur une consommation estimée.

2.1.1) Redevances Agence de l'Eau

Depuis le 01/01/2025, une réforme des Agences de l'Eau est entrée en vigueur, supprimant la redevance pour pollution domestique pour la remplacer par la redevance consommation en eau potable et performance eau potable

	1 ^{er} jan 2025	1 ^{er} jan 2026
Redevances AESN au 01/01/2025	0.62	0.46



2.1.2) Evolution du tarif de l'eau potable

	Désignation	1 ^{er} jan 2025	1 ^{er} jan 2026
Part de l'exploitant	Part fixe [€ HT/an] (abonnement ordinaire*)	89.68	88.33
	Part proportionnelle [€ HT/m³]	1.7087	1,8308
Part de la collectivité	Part fixe [€ HT/an] (abonnement ordinaire*)	52.00	52,50
	Part proportionnelle [€ HT/m³]	0.51	0.51
	Fonds renouvellement installations [€ HT/m³]	0.35	0.36
Taxes et redevances	Préservation des ressources en eau [€ HT/m³]	0.08	0.08
	Performance des réseaux d'eau potable [€ HT/m³]	0.085	0.0425
	Consommation d'eau potable [€ HT/m³]	0.46	0.34
	TVA [€ HT/m³]	0.2407	0.2863

2.1.3) Prix TTC du service au m³ pour 120m³ (D102.0)

Composante de la facture d'eau potable d'un ménage de référence (120m³)

	1 ^{er} jan 2025 en €	1 ^{er} jan 2026 en €
Exploitant	294.72	308.03
Collectivité	155.20	156.90
Redevance prélèvement	9.60	9.60
Performance des réseaux	5.10	5.10
Consommation eau potable	55.20	40.80
TVA	28.59	28.63
Total [€ TTC]	548.41	549.06

Prix théorique du m³ pour un usager consommant 120 m³ : **4,5755 €/m³ TTC**

Si variations importantes entre 2024 et 2025, éléments explicatifs : -

Recettes d'exploitation

2.1.4) Recettes de la collectivité (2nd semestre 2024-1er semestre 2025)

	2024	2025
Recettes liées à la facturation du service d'eau potable aux abonnés	1 504 295.31 €	1 652 826,92 €
Autres recettes (RODP)	0.00 €	0.00 €
Autres recettes (Vte eau brute)	0,00 €	0,00 €
Autres recettes (Relève compteurs)	0,00 €	102 795.00 €
Frais de contrôle eau	60 852.83 €	66 342,50 €
TOTAL	1 565 148.14 €	1 821 964.42 €

Les sommes présentées correspondent au deuxième semestre 2024 et premier semestre 2025, hormis pour les frais de contrôle et la Rodp (reliquat) qui sont sur l'année civile 2025. L'augmentation de recettes résulte du nouveau contrat de délégation.

2.1.5) Recettes de l'exploitant

	2024	2025
Part fixe	1 261 317 €	1 278 881 €
Part proportionnelle	2 092 644 €	2 084 767 €
Cession d'eau facturée	-5 358 €	0 €
Variation part estimée sur conso	102 290 €	- 25 102 €
TOTAL	3 450 894 €	3 338 545 €

Les recettes varient en fonction des périodes de facturation. Les sommes présentées correspondent au deuxième semestre 2024 et premier semestre 2025.



3) Indicateurs de performance d'eau potable

Résultats du contrôle réglementaire sur les eaux distribuées (P101.1 et P102.1)

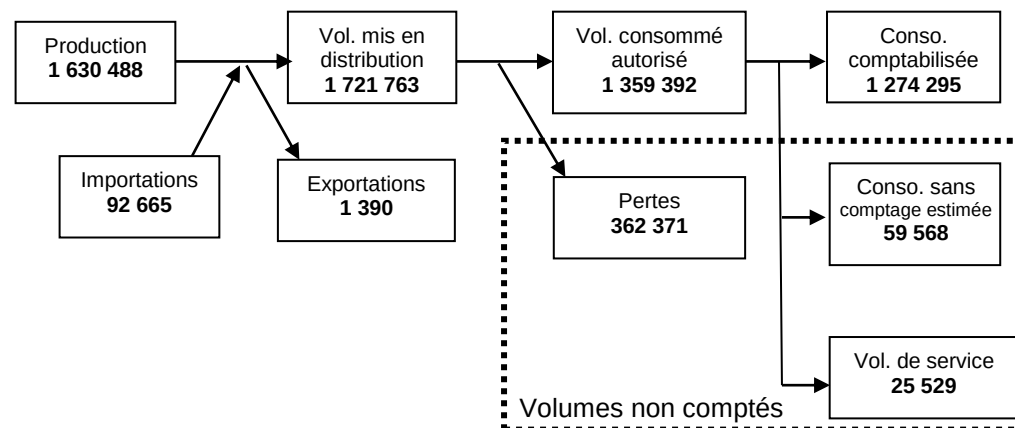
Indicateurs fournis par l'ARS

	Nombre de prélèvements réalisés	Nombre de prélèvements non conformes	Pourcentage de conformité	Paramètres non conformes
Conformité bactériologique (P101.1)	224	0	100%	0
Conformité physico-chimique (P102.1)	149	8	94.6%	8

Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable (P103.2b)

Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux : **110**

Le détail de calcul de l'indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable est en annexe 2



Les volumes utilisés pour le calcul des indicateurs et définis dans ce schéma sont des volumes comptabilisés sur la période entre deux relèves ramenées à 365 jours.

Rendement du réseau de distribution (P104.3) = $(100 \times (H+C) / (A+B))$

Ratio entre d'une part le volume consommé autorisé (H) augmenté des volumes vendus en gros à d'autres services publics d'eau potable (exportés) (C) et, d'autre part le volume produit (A) augmenté des volumes achetés en gros à d'autres services d'eau potable (importés) (B) : **78.97%**

Indice linéaire des volumes non comptés (P105.3) = $(K / 365j \times L)$

Ratio entre le volume non compté (K), qui est la différence entre le volume mis en distribution et le volume comptabilisé, et le linéaire du réseau de desserte (L) : **1.31 m³/km/jour.**

Indice linéaire des pertes en réseau (P106.3) = $(J / 365j \times L)$

Ratio entre le volume de pertes (J), qui est la différence entre le volume mis en distribution et le volume consommé autorisé, et le linéaire du réseau de desserte (L) : **1.06 m³/km/jour.**

Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable (P107.2) = $(\text{linéaire de réseau renouvelé au cours des années N-4 à N}) / 5 / (\text{Longueur du réseau}) \times 100$

Quotient de la moyenne annuelle du linéaire de réseaux (hors linéaires de branchements) renouvelés au cours des cinq dernières années par la longueur du réseau : **1.03%**

Le linéaire renouvelé inclut les sections de réseaux remplacées à l'identiques ou renforcées ainsi que les sections réhabilitées.

Indice d'avancement de protection de la ressource (P108.3) (indicateur fourni par l'ARS)

Niveau d'avancement de la démarche administrative et opérationnelle de protection du ou des points de prélèvement dans le milieu naturel d'où provient l'eau potable distribuée : **80 %**

Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées (P151.1)

Nombre de coupures d'eau liées au fonctionnement du réseau public, dont les abonnés concernés n'ont pas été informés à l'avance, divisé par le nombre total d'abonnés, multiplié par 1000 : **1.49/ 1000 abonnés.**

Délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés définis par le service et taux de respect de ce délai (P152.1)

Délai maximal d'ouverture des branchements définis par le service : **1 jour.**

Pourcentage du nombre d'ouvertures de branchements réalisées dans le délai auquel s'est engagé le service clientèle : **99.1%.**



Durée d'extinction de la dette (CCSPL P153.2)

La durée d'extinction de la dette, exprimée en année, est égale au rapport entre l'encours total de la dette de la collectivité contractée pour financer les installations et l'épargne brute annuelle. L'épargne brute annuelle est égale aux recettes réelles déduction faite des dépenses réelles incluant notamment le montant des intérêts des emprunts à l'exclusion du capital remboursé.

	2023	2024	2025
Durée d'extinction de la dette	6.30	6.33	5.70

Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente (CCSPL P154.0)

Il correspond au taux d'impayés au 31 décembre de l'année N sur les factures émises au titre de l'année N - 1. Le montant facturé au titre de l'année N - 1 comprend l'ensemble de la facture, y compris les redevances prélèvement et pollution, la taxe Voies navigables de France et la TVA liée à ces postes. Pour une facture donnée, les montants impayés sont répartis au prorata hors taxes et redevances de la part « eau » et de la part « assainissement ». Sont exclues les factures de réalisation de branchements et de travaux divers.

	2023	2024	2025
Taux d'impayés	2.37%	2.38%	2,85%

Taux de réclamations (CCSPL P155.1)

Le taux de réclamations est le nombre de réclamations écrites, reçues par l'opérateur ou directement par la collectivité, rapporté au nombre d'abonnés divisé par 1 000.

Sont prises en compte les réclamations relatives à des écarts ou des non-conformités vis-à-vis d'engagements contractuels, d'engagements de service, notamment au regard du règlement de service, ou vis-à-vis de la réglementation, à l'exception de celles relatives au niveau de prix.

	2023	2024	2025
Nombre de réclamations à l'exploitant	170	164	125
Nombre de réclamations à la collectivité	00	00	00
Taux de réclamations global de l'exploitant	13.0	12.4	9.4

4) Financement des investissements

Montants financiers des travaux engagés pendant le dernier exercice budgétaire, montants des subventions de collectivités ou d'organismes publics et des contributions du budget général pour le financement de ces travaux

Objet des travaux	Montant de travaux (€ HT)	Subventions accordées
Schéma Directeur du système AEP SESAM	95 028.00	2 762 405.37
Réhabilitation usine AEP SAULIEU	45 032.69	
Construction MAISON DE L'EAU	1 243 404.07	
Etudes BACS 2020	1 615.00	
Acquisition terrain commune Semur - Parcelle D184	251.00	
Ecran	405.00	
Serveur TERRA	9 758.33	
Netgear switch Ethernet Maison de l'Eau	1 679.17	
Ordinateur SPANC	866.67	
Mobilier	33 764.85	
Lot 1 Usine – Réhab. du système d'eau potable	902 172.72	
Lot 2 Réseaux – Réhab. du système d'eau potable	402 581.54	
AAP Innovation - Gestion et maîtrise de l'eau	65 380.00	
AEP - Renouvellement Avenue du Tir	50 761.88	
AEP – Renouv.rue de l'Eglise - Précy-sous-Thil	85 554.50	
Renouv. Cana et CVM 2024 - Lot 2 Champeau-en-M	199 327.39	
Branchement complet souterrain - Aisy-Sous-Thil	1 404.00	
Branchement complet souterrain – Eringes	1 404.00	
Branchement complet souterrain – Clamerey	1 404.00	
Renouv.Cana AEP - Pont Marigny-Le-Cahouët	29 446.00	
AEP Travaux 2023 - Diverses opérations	72 741.25	
Sécurisation AEP CHEVANNAY	9 400.00	
Renouvellement Cana et CVM 2024 - Lot 1 Charny	88 183.89	
Réparation et renouvellement Pont Pinard	9 220.76	
TOTAL	3 351 046.71	2 762 405.37



Branchements en plomb

	2024	2025
Nbre de branchements publics en plomb changés dans l'année	3	2
Nbre de branchements publics en plomb restants	7 (estim.)	5 (estim.)
Pourcentage de branchements publics en plomb restant à modifier ou à supprimer au 1 ^{er} janvier de l'année de présentation du rapport	0.01%	0.01%

Etat de la dette

L'état de la dette au 31 décembre 2025 fait apparaître les valeurs :

	2024	2025
Encours de la dette au 31 décembre	5 839 301.64€	6 280 619,49 €
Annuités de remboursements de la dette au cours de l'exercice	511 653.03€	478 134.56 €
dont en intérêts	229 723.50€	219 452,35 €
dont en capital	281 929.53€	258 682,21 €

Montant des amortissements réalisés par la collectivité organisatrice du service

	2024	2025
Montant des amortissements	1 119 015.73€	1 196 322,09 €

Montant des abandons de créance ou des versements à un fonds de solidarité (en application de l'article L115-3 du code de l'action sociale et des familles)

	2024	2025
Nombre d'abandon de créance	13	5
Montant des abandons de créance (€)	1 697.29	745.13
Versement à un fonds de solidarité (HT)	0.0014 € HT/m3 facturé	0.0006 € HT/m3 facturé
Nombre de demandes reçues	18	6

Présentation des projets à l'étude en vue d'améliorer la qualité du service à l'usager et les performances environnementales du service

Objet des travaux	Montant prévisionnel
FIN DU SDAEP SESAM	7 703.00 €
ETUDES BAC 2026	139 155.00 €
SURPRESSEUR MONTACHON	48 560.00 €
FIN DES TRAVAUX ESCHAMPS	1 958 018.85 €
CLEFS ENCODEES OUVRAGES	38 274.20 €
CVM MARCILLY DRACY	27 232.60 €
RESEAU RUE DE L'EGLISE PRECY	123 235.40 €
CLOTURES ET ACCES OUVRAGES	90 915.00 €
REHAB. RESERVOIRS	44 450.00 €
MESURES DEBITS ET QUALITE RESSOURCES	218 000.00 €
BRANCH. ELEC. ERINGES, CLAMEREY, AISY	6 000.00 €
RESEAU ROUTE DE LYON A SAULIEU	125 121.80 €
SURPRESSEUR MAISON DIEU	30 000.00 €
RESEAU QUEUE DE LA VACHE A GRIGNON	76 137.38 €
RESEAU CHEVIGNY A MILLERY	10 000.00 €
SORTIE COMPTEURS POSANGES, MISSERY	4 000.00 €
SURPRESSEUR DE MOUTIERS	10 000.00 €
TOTAL HT	2 956 803.23 €



5) Actions de solidarité et de coopération décentralisée dans le domaine de l'eau

Descriptifs et montants financiers des opérations de coopération décentralisée conduites en application de l'article L.1115-1-1 du CGCT

Objet de l'opération	Montant prévisionnel
Maitrise globale de l'eau dans les pays défavorisés	5000 euros

6) Note liminaire sur le prix global de l'eau et de l'assainissement

Le SESAM possède en 2024 la compétence assainissement collectif sur 12 communes : Allerey (Flée), Epoisses, Eringes, Grignon, Missery, Précý-sous-Thil, Rouvray, Saulieu, Seigny, Semur-en-Auxois, Toutry, et Vitteaux.

Le prix global de l'eau potable et de l'assainissement, toutes taxes et redevances comprises pour une conso référence de 120m3, est détaillé dans les tableaux suivants :

SESAM	1er jan 2025	1er jan 2026
Part de l'exploitant		
du service d'eau potable	294.72	308.03
de l'assainissement collectif	230.41	227.24
Part de la collectivité		
pour le service d'eau potable	155.20	156.90
pour l'assainissement collectif*	143.00	144.70
Agence de l'eau		
Préservation des ressources en eau	9.60	9.60
Redevance de consommation	55.20	40.80
Redevance de performance réseau	10.20	5.10
Redev. Performance assainissement	10.68	18.60
TVA		
pour le service d'eau potable	28.88	28.63
pour l'assainissement collectif	38,41	39.05
Total TTC		
pour le service d'eau potable	553.80	549.06
pour l'assainissement collectif	422.50	429.59
Total TTC global	976.30	978.65



7) Tableau récapitulatif des indicateurs

Abonnés	Indicateur descriptif	D101.0	Estimation du nbre d'hab. desservis	22 935
Abonnés	Indicateur descriptif	D102.0	Prix TTC du service au m³ pour 120 m³	4.5755 €
Abonnés	Indicateur descriptif	D151.0	Délai maximal d'ouverture des branchements, pour les nouveaux abonnés, défini par le service	24h
Qualité de l'eau	Indicateur de performance	P101.1	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la microbiologie	100%
Qualité de l'eau	Indicateur de performance	P102.1	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne les paramètres physico-chimiques	94.6%
Réseau	Indicateur de performance	P103.2B	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable	110
Réseau	Indicateur de performance	P104.3	Rendement du réseau de distribution	78.97%
Réseau	Indicateur de performance	P105.3	Linéaire des volumes non comptés	1.31
Réseau	Indicateur de performance	P106.3	Indice linéaire de pertes en réseau	1.06
Réseau	Indicateur de performance	P107.2	Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable	1.03%
Qualité de l'eau	Indicateur de performance	P108.3	Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau	80%
Gestion financière	Indicateur de performance	P109.0	Montant des versements à un fonds de solidarité (€ HT/m3)	0.0006 €
Abonnés	Indicateur de performance	P151.1	Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées	1.49
Abonnés	Indicateur de performance	P152.1	Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés	99.1%
Gestion financière	Indicateur de performance	P153.2	Durée d'extinction de la dette de la collectivité (en année)	5.70
Gestion financière	Indicateur de performance	P154.0	Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente	2,85%
Abonnés	Indicateur de performance	P155.1	Taux de réclamations	9.4%

Annexe 1 : Nombre d'abonnés

Nombre d'abonnés				
Désignation	2023	2024	2025	N/N-1 (%)
Abonnés domestiques et assimilés	12 762	12 919	12 939	0.2%
Autres abonnés	327	339	339	0.0%
Total	13 089	13 258	13 278	0.2%

AISSY-SOUS-THIL	2023	2024	2025
Abonnés domestiques et assimilés	128	130	129
Autres abonnés	3	3	3
Total	131	133	132

ARNAY-SOUS-VITTEAUX	2023	2024	2025
Abonnés domestiques et assimilés	61	62	62
Autres abonnés	3	3	3
Total	64	65	65

AVOSNES	2023	2024	2025
Abonnés domestiques et assimilés	60	62	63
Autres abonnés	5	5	5
Total	65	67	68

BARD-LÈS-EPOISSES	2023	2024	2025
Abonnés domestiques et assimilés	39	38	37
Total	39	38	37

BENOISEY	2023	2024	2025
Abonnés domestiques et assimilés	59	61	60
Autres abonnés	3	3	3
Total	62	64	63

BEURIZOT	2023	2024	2025
Abonnés domestiques et assimilés	77	76	74
Autres abonnés	1	1	1
Total	78	77	75

BOUSSEY	2023	2024	2025
Abonnés domestiques et assimilés	23	21	21
Autres abonnés	0	0	0
Total	23	21	21

BRAIN	2023	2024	2025
Abonnés domestiques et assimilés	25	26	26
Total	25	26	26

BRAUX	2023	2024	2025
Abonnés domestiques et assimilés	100	100	100
Autres abonnés	2	2	2
Total	102	102	102

BRIANNY	2023	2024	2025
Abonnés domestiques et assimilés	58	63	62
Autres abonnés	2	2	2
Total	60	65	64

CHAMP-D'OISEAU	2023	2024	2025
Abonnés domestiques et assimilés	51	53	53
Autres abonnés	2	2	2
Total	53	55	55

CHAMPEAU-EN-MORVAN	2023	2024	2025
Abonnés domestiques et assimilés	200	196	198
Autres abonnés	2	3	3
Total	202	209	211

CHAMPRENAULT	2023	2024	2025
Abonnés domestiques et assimilés	27	27	27
Total	27	27	27

CHARIGNY	2023	2024	2025
Abonnés domestiques et assimilés	23	23	23
Autres abonnés	2	2	2
Total	25	25	25

CHARNY	2023	2024	2025
Abonnés domestiques et assimilés	33	33	33
Autres abonnés	1	1	1
Total	34	34	34

CHASSEY	2023	2024	2025
Abonnés domestiques et assimilés	51	53	53
Autres abonnés	2	2	3
Total	53	55	56

CHEVANNAY	2023	2024	2025
Abonnés domestiques et assimilés	38	39	39
Autres abonnés	1	0	0
Total	39	39	39

CLAMEREY	2023	2024	2025
Abonnés domestiques et assimilés	119	119	119
Autres abonnés	3	3	3
Total	122	122	122

CORROMBLES	2023	2024	2025
Abonnés domestiques et assimilés	107	108	106
Autres abonnés	0	0	0
Total	107	108	106

CORSAINT	2023	2024	2025
Abonnés domestiques et assimilés	106	108	108
Autres abonnés	1	0	0
Total	107	108	108

COURCELLES-FRÉMOY	2023	2024	2025
Abonnés domestiques et assimilés	94	95	98
Autres abonnés	1	1	1
Total	95	96	99

COURCELLES-LÈS-MONTBARD	2023	2024	2025
Abonnés domestiques et assimilés	50	51	50
Autres abonnés	1	2	2
Total	51	53	52

COURCELLES-LÈS-SEMUR	2023	2024	2025
Abonnés domestiques et assimilés	115	115	116
Autres abonnés	1	1	1
Total	116	116	117

DAMPIERRE-EN-MONTAGNE	2023	2024	2025
Abonnés domestiques et assimilés	34	35	35
Autres abonnés	2	2	2
Total	36	37	37

DOMPIERRE-EN-MORVAN	2023	2024	2025
Abonnés domestiques et assimilés	119	120	119
Autres abonnés	4	4	4
Total	123	124	123

EPOISSES	2023	2024	2025
Abonnés domestiques et assimilés	438	441	442
Autres abonnés	11	11	12
Total	449	452	454

ERINGES	2023	2024	2025
Abonnés domestiques et assimilés	37	37	38
Autres abonnés	9	9	9
Total	46	46	47

FONTANGY	2023	2024	2025
Abonnés domestiques et assimilés	91	91	89
Autres abonnés	23	24	23
Total	114	115	112

FORLÉANS	2023	2024	2025
Abonnés domestiques et assimilés	59	58	57
Autres abonnés	3	3	3
Total	62	61	60

GENAY	2023	2024	2025
Abonnés domestiques et assimilés	180	180	178
Autres abonnés	5	5	5
Total	185	185	182

GISSEY-LE-VIEIL	2023	2024	2025
Abonnés domestiques et assimilés	63	65	65
Autres abonnés	-	1	1
Total	63	66	66

GRIGNON	2023	2024	2025
Abonnés domestiques et assimilés	130	130	129
Autres abonnés	9	9	9
Total	139	139	138

JEUX-LÈS-BARD	2023	2024	2025
Abonnés domestiques et assimilés	21	21	21
Total	21	21	21

JUILLENAY	2023	2024	2025
Abonnés domestiques et assimilés	40	41	40
Autres abonnés	1	1	1
Total	41	42	41

JUILLY	2023	2024	2025
Abonnés domestiques et assimilés	27	27	27
Total	27	27	27

LA MOTTE-TERNANT	2023	2024	2025
Abonnés domestiques et assimilés	133	133	135
Autres abonnés	2	2	2
Total	135	135	137

LA ROCHE-EN-BRENIL	2023	2024	2025
Abonnés domestiques et assimilés	586	593	589
Autres abonnés	4	8	7
Total	590	601	596

LACOUR-D'ARCENAY	2023	2024	2025
Abonnés domestiques et assimilés	83	83	85
Autres abonnés	3	3	3
Total	86	86	88

LANTILLY	2023	2024	2025
Abonnés domestiques et assimilés	60	59	58
Autres abonnés	2	2	2
Total	62	61	60

LE VAL-LARREY	2023	2024	2025
Abonnés domestiques et assimilés	151	158	157
Autres abonnés	4	4	4
Total	155	162	161

MAGNY-LA-VILLE	2023	2024	2025
Abonnés domestiques et assimilés	41	42	40
Autres abonnés	1	1	1
Total	42	43	41

MARCELLOIS	2023	2024	2025
Abonnés domestiques et assimilés	26	26	27
Autres abonnés	1	2	2
Total	27	28	29

MARCIGNY-SOUS-THIL	2023	2024	2025
Abonnés domestiques et assimilés	35	35	35
Autres abonnés	3	3	3
Total	38	38	38

MARCILLY-ET-DRACY	2023	2024	2025
Abonnés domestiques et assimilés	70	70	69
Autres abonnés	4	3	2
Total	74	73	71

MARIGNY-LE-CAHOUEÛT	2023	2024	2025
Abonnés domestiques et assimilés	181	187	184
Total	181	187	184

MASSINGY-LÈS-SEMUR	2023	2024	2025
Abonnés domestiques et assimilés	94	94	96
Autres abonnés	2	2	2
Total	96	96	98

MASSINGY-LÈS-VITTEAUX	2023	2024	2025
Abonnés domestiques et assimilés	49	49	50
Autres abonnés	2	2	2
Total	51	51	52

MILLERY	2023	2024	2025
Abonnés domestiques et assimilés	203	202	204
Autres abonnés	4	4	4
Total	207	206	208

MISSERY	2023	2024	2025
Abonnés domestiques et assimilés	88	91	91
Autres abonnés	7	7	7
Total	95	98	98

MOLPHEY	2023	2024	2025
Abonnés domestiques et assimilés	71	73	75
Autres abonnés	1	2	3
Total	72	75	78

MONTBERTHAULT	2023	2024	2025
Abonnés domestiques et assimilés	130	129	133
Autres abonnés	1	1	1
Total	131	130	134

MONTIGNY-SAINT-BARTHÉLEMY	2023	2024	2025
Abonnés domestiques et assimilés	48	49	49
Autres abonnés	1	1	1
Total	49	50	50

MONTIGNY-SUR-ARMANÇON	2023	2024	2025
Abonnés domestiques et assimilés	87	87	86
Autres abonnés	3	3	3
Total	90	90	89

MONTLAY-EN-AUXOIS	2023	2024	2025
Abonnés domestiques et assimilés	101	102	102
Autres abonnés	1	1	1
Total	102	103	103

MOUTIERS-SAINT-JEAN	2023	2024	2025
Abonnés domestiques et assimilés	124	126	124
Autres abonnés	1	1	1
Total	125	127	125

NAN-SOUS-THIL	2023	2024	2025
Abonnés domestiques et assimilés	121	124	126
Autres abonnés	3	3	2
Total	124	127	128

NOIDAN	2023	2024	2025
Abonnés domestiques et assimilés	66	68	64
Autres abonnés	1	1	1
Total	67	69	65

NORMIER	2023	2024	2025
Abonnés domestiques et assimilés	36	39	38
Autres abonnés	3	2	2
Total	39	41	40

PONT-ET-MASSÈNE	2023	2024	2025
Abonnés domestiques et assimilés	128	130	133
Total	128	130	133

POSANGES	2023	2024	2025
Abonnés domestiques et assimilés	41	42	43
Autres abonnés	4	4	4
Total	45	46	47

PRÉCY-SOUS-THIL	2023	2024	2025
Abonnés domestiques et assimilés	406	413	414
Autres abonnés	8	8	8
Total	414	421	422

ROILLY	2023	2024	2025
Abonnés domestiques et assimilés	31	32	32
Total	31	32	32

ROUVRAY	2023	2024	2025
Abonnés domestiques et assimilés	284	284	283
Autres abonnements	1	4	4
Total	285	288	287

SAFFRES	2023	2024	2025
Abonnés domestiques et assimilés	113	112	113
Autres abonnés	2	4	4
Total	115	116	117

SAINT-ANDEUX	2023	2024	2025
Abonnés domestiques et assimilés	82	83	83
Autres abonnés	1	1	1
Total	83	84	84

SAINT-DIDIER	2023	2024	2025
Abonnés domestiques et assimilés	130	131	133
Autres abonnés	1	1	1
Total	131	132	134

SAINTE-COLOMBE-EN-AUXOIS	2023	2024	2025
Abonnés domestiques et assimilés	45	47	46
Autres abonnés	3	3	3
Total	48	50	49

SAINT-EUPHRÔNE	2023	2024	2025
Abonnés domestiques et assimilés	104	106	106
Autres abonnés	1	1	1
Total	105	107	107

SAINT-GERMAIN-DE-MODÉON	2023	2024	2025
Abonnés domestiques et assimilés	127	128	128
Autres abonnés	1	1	1
Total	128	129	129

SAINT-HÉLIER	2023	2024	2025
Abonnés domestiques et assimilés	22	22	22
Autres abonnés	1	1	1
Total	23	23	23

SAINT-MESMIN	2023	2024	2025
Abonnés domestiques et assimilés	76	77	79
Autres abonnés	11	11	10
Total	87	88	89

SAINT-THIBAUT	2023	2024	2025
Abonnés domestiques et assimilés	95	97	99
Autres abonnés	5	5	5
Total	100	102	104

SAULIEU	2023	2024	2025
Abonnés domestiques et assimilés	1 344	1369	1357
Autres abonnés	12	12	12
Total	1 356	1 381	1 369

SEIGNY	2023	2024	2025
Abonnés domestiques et assimilés	88	91	91
Autres abonnés	3	3	3
Total	91	94	94

SEMUR-EN-AUXOIS	2023	2024	2025
Abonnés domestiques et assimilés	1 803	1 833	1 867
Autres abonnés	48	50	47
Total	1 851	1 883	1 914

SINCEY-LÈS-ROUVRAY	2023	2024	2025
Abonnés domestiques et assimilés	70	70	71
Autres abonnés	2	2	2
Total	72	72	73

SOUHEY	2023	2024	2025
Abonnés domestiques et assimilés	41	41	41
Autres abonnés	1	1	1
Total	42	42	42

SOUSSEY-SUR-BRIONNE	2023	2024	2025
Abonnés domestiques et assimilés	110	109	109
Autres abonnés	2	4	4
Total	112	113	113

THOISY-LA-BERCHÈRE	2023	2024	2025
Abonnés domestiques et assimilés	193	195	194
Autres abonnés	1	1	3
Total	194	196	197

THOREY-SOUS-CHARNY	2023	2024	2025
Abonnés domestiques et assimilés	137	136	131
Autres abonnés	12	10	10
Total	149	146	141

THOSTE	2023	2024	2025
Abonnés domestiques et assimilés	81	81	80
Autres abonnés	1	1	1
Total	82	82	81

TORCY-ET-POULIGNY	2023	2024	2025
Abonnés domestiques et assimilés	97	99	101
Autres abonnés	2	2	2
Total	99	101	103

TOUTRY	2023	2024	2025
Abonnés domestiques et assimilés	223	224	223
Autres abonnés	3	3	3
Total	226	227	226

UNCEY-LE-FRANC	2023	2024	2025
Abonnés domestiques et assimilés	46	47	47
Autres abonnés	2	2	2
Total	48	49	49

VELOGNY	2023	2024	2025
Abonnés domestiques et assimilés	26	27	27
Autres abonnés	1	1	1
Total	27	28	28

VESVRES	2023	2024	2025
Abonnés domestiques et assimilés	20	20	20
Total	20	20	20

VIC-DE-CHASSENAY	2023	2024	2025
Abonnés domestiques et assimilés	130	133	131
Autres abonnés	5	4	4
Total	135	137	135

VIC-SOUS-THIL	2023	2024	2025
Abonnés domestiques et assimilés	135	137	136
Autres abonnés	6	6	6
Total	141	143	142

VIEUX-CHÂTEAU	2023	2024	2025
Abonnés domestiques et assimilés	86	87	87
Autres abonnés	1	1	1
Total	87	88	88

VILLARGOIX	2023	2024	2025
Abonnés domestiques et assimilés	104	104	103
Autres abonnés	3	3	3
Total	107	107	106

VILLARS-ET-VILLENOTTE	2023	2024	2025
Abonnés domestiques et assimilés	80	80	80
Autres abonnés	5	5	6
Total	85	85	86

VILLEBERNY	2023	2024	2025
Abonnés domestiques et assimilés	75	77	77
Autres abonnés	2	2	2
Total	77	79	79

VILLEFERRY	2023	2024	2025
Abonnés domestiques et assimilés	25	25	25
Total	25	25	25

VILLENEUVE-SOUS-CHARIGNY	2023	2024	2025
Abonnés domestiques et assimilés	43	43	45
Autres abonnés	-	1	1
Total	43	44	46

VILLY-EN-AUXOIS	2023	2024	2025
Abonnés domestiques et assimilés	43	43	148
Autres abonnés	-	1	8
Total	43	44	156

VITTEAUX	2023	2024	2025
Abonnés domestiques et assimilés	510	516	519
Autres abonnés	9	10	12
Total	519	526	531

Annexe 2 : Calcul de l'indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable

Indice de connaissance et de gestion patrimoniale du réseau d'eau potable		
Partie	Descriptif	2023
Partie A : Plan des réseaux	VP.236 - Existence d'un plan des réseaux mentionnant la localisation des ouvrages principaux (ouvrage de captage, station de traitement, station de pompage, réservoir) et des dispositifs de mesures (10 pts)	10
Partie A : Plan des réseaux	VP.237 - Existence et mise en œuvre d'une procédure de mise à jour, au moins chaque année, du plan des réseaux pour les extensions, réhabilitations et renouvellements de réseaux (en l'absence de travaux, la mise à jour est considérée comme effectuée) (5 points)	5
Sous-total - Partie A	Plan des réseaux (15 points)	15
Partie B : Inventaire des réseaux	VP.238 et VP.240 avec VP.238 - Existence d'un inventaire des réseaux avec mention, pour tous les tronçons représentés sur le plan, du linéaire, de la catégorie de l'ouvrage et de la précision des informations cartographiques et VP.240 - Mise à jour annuelle de l'inventaire des réseaux à partir d'une procédure formalisée pour les informations suivantes relatives aux tronçons de réseaux : linéaire, catégorie d'ouvrage, précision cartographique, matériaux et diamètres (0 ou 10 pts en fonction de VP.238, VP.239 et VP.240)	10
Partie B : Inventaire des réseaux	VP.239 - Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne les matériaux et diamètres (1 à 5 points sous conditions)	5
Partie B : Inventaire des réseaux	VP.241 - Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne la date ou la période de pose (0 à 15 points)	15
Sous-total - Partie B	Inventaire des réseaux (30 points qui ne sont décomptés que si la totalité des points a été obtenue pour la partie A)	30
Partie C : Autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux	VP.242 - Localisation des ouvrages annexes (vannes de sectionnement, ventouses, purges, PI,...) et des servitudes de réseaux sur le plan des réseaux (10 points)	10
Partie C : Autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux	VP.243 - Inventaire mis à jour, au moins chaque année, des pompes et équipements électromécaniques existants sur les ouvrages de stockage et de distribution (en l'absence de modifications, la mise à jour est considérée comme effectuée) (10 points)	10
Partie C : Autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux	VP.244 - Localisation des branchements sur le plan des réseaux (10 points)	0

Indice de connaissance et de gestion patrimoniale du réseau d'eau potable		
Partie	Descriptif	2023
Partie C : Autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux	VP.245 - Pour chaque branchement, caractéristiques du ou des compteurs d'eau incluant la référence du carnet métrologique et la date de pose du compteur (10 points)	10
Partie C : Autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux	VP.246 - Identification des secteurs de recherches de pertes d'eau par les réseaux, date et nature des réparations effectuées (10 points)	10
Partie C : Autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux	VP.247 - Localisation à jour des autres interventions sur le réseau (réparations, purges, travaux de renouvellement, etc.) (10 points)	10
Partie C : Autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux	VP.248 - Existence et mise en œuvre d'un programme pluriannuel de renouvellement des canalisations (programme détaillé assorti d'un estimatif portant sur au moins 3 ans) (10 points)	10
Partie C : Autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux	VP.249 - Existence et mise en œuvre d'une modélisation des réseaux sur au moins la moitié du linéaire de réseaux (5 points)	5
Sous-total - Partie C	Autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux (75 qui ne sont décomptés que si 40 points au moins ont été obtenus en partie A et B)	65
TOTAL (indicateur P103.2B)	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale du réseau d'eau potable	110

